

## **COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 11 septembre 2015**

L'an deux mille quinze et le onze septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de MEAILLES, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations sous la Présidence de Madame PONS-BERTAINA Viviane, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs les conseillers municipaux en exercice, sauf DESIR Jean, absent.  
Monsieur Guy EYFFRED a été élu secrétaire.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1/ 1<sup>ère</sup> délibération : décision modificative – budget général de la Commune – M14.**

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>
2188 - 000	Autres immobilisations corporelles		28100.00
231 - 000	Immobilisations corporelles en cours		-28100.00
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 15.